Rapport public Parcoursup session 2025

CFA de la Moselle - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA de la Moselle - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (25104)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de la Moselle - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (25104)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	15	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation et la persévérance seront déterminant.	Identification du projet professionnel par un entretien de motivation. Tests de connaissance et mise en situation de grimper pour définir les aptitudes du candidat et conforter ou non le projet.	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Diplôme non requis
- Avis défavorable du conseil de classe

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Pas pris en compte.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les futurs candidats veilleront à porter un soin particulier à leur projet professionnel en démontrant notamment que le projet est motivé et est le fruit d'un parcours.
Le candidat veillera à présenter des expériences (apprentissage, stage, volontariat, centres d'intérêts, ...) en lien avec leur projet. Il veillera également à présenter l'ensemble des documents attendus lors de la procédure Parcoursup.
Le passage du test d'aptitude à grimper et du test de connaissance permettent aux candidats de se confronter aux exigences nécessaires à évoluer dans cet environnement professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour les futurs candidats validant des voeux en apprentissage, il est attendu qu'ils répondent au sollicitation du CFA pour mener à bien le test de grimper et les entretiens de motivation nécessaire au positionnement de l'établissement.
Les futurs candidats veilleront à porter un soin particulier à leur projet professionnel et de formation en démontrant notamment que le projet est motivé, et est le fruit d'un parcours. Le candidat veillera à présenter des expériences (stages, volontariat, centresd'intérêts, ...) en lien avec leur projet.
Les futurs candidats veilleront également à présenter l'ensemble des documents attendus lors de la procédure paroursup.

Signature :
Sylvain PREVOT,
Chef d'établissement de l'établissement CFA de la Moselle